

Lettre du Conseil d'administration

Le 22 février 2007

UNE ÉTAPE DE PLUS POUR PARACHUTE

Annoncée en dernier recours par son Conseil d'administration en novembre dernier, la décision de suspendre la publication de PARACHUTE, mais non de clore les activités de l'organisation, a été prise dans le but de donner un temps nécessaire à une réflexion stratégique sur la poursuite de démarches à envisager en vue de trouver des palliatifs devant une situation financière devenue difficile.

Le manque de financement du secteur public, sans augmentation depuis les sept dernières années, malgré le succès de la nouvelle formule adoptée en l'an 2000 (avec le n°100), ne permettait plus une continuité adéquate des opérations dans leurs formes actuelles. Après 25 ans d'existence, la direction a voulu créer une formule innovatrice par le biais du format actuel du périodique et d'une approche plus ciblée des enjeux au sein de l'art contemporain. Cette nouvelle série s'est avérée un véritable succès local et international tout aussi important, sinon plus encore, que la première mouture.

La revue PARACHUTE a pour mandat d'influer le développement de l'art, ici comme à l'étranger, et est reconnue pour sa capacité à identifier les artistes, les enjeux et les problématiques, vecteurs déterminants de celui-ci pour l'art actuel. PARACHUTE se veut constamment à l'écoute du monde et des forces nouvelles qui émergent; une écoute qui fait de la revue un lieu d'accueil unique pour les nouvelles voix de la relève et qui fait qu'elle est reconnue comme un créneau d'invention et de dissémination exemplaire des enjeux contemporains. La direction de la revue est donc dédiée au changement et forcément imprégnée de cette démarche évolutive.

Bien malgré son vif succès, la refonte de la revue a néanmoins entraîné une hausse des coûts reliés à la production. Les revenus autonomes des ventes ont augmenté de plus de 200 %, par contre le financement public n'a pas suivi cette évolution. En 2000-2001, le financement public était de 258 086 \$ (75% des revenus) alors qu'en 2005-2006, il totalisait 216 448 \$ (réduit à 51%), une perte de 16 %. Comment expliquer cette différence entre la progression des revenus autogénérés et la stagnation des revenus de financement public ?

Des événements bénéfiques nous ont certes permis de recueillir des sommes importantes sur les trois dernières années. Malheureusement, nous constatons que cette levée de fond ne comble que la baisse des subventions et par conséquent ne réussit plus à alléger un déficit cumulé.

Les mesures mises en œuvre, tant en ce qui concerne les coupures importantes dans les dépenses que l'augmentation des revenus autonomes, ont contribué à redresser momentanément la situation financière de la revue, sans toutefois éliminer progressivement le déficit tel que nous le souhaitions. La consolidation des acquis et le développement normal de la revue se sont ainsi précarisés dans cette conjoncture.

Dans ces circonstances, des solutions innovatrices doivent être trouvées pour faire face à la situation financière déclinante. Jusqu'à ce jour, les mesures et étapes suivantes ont été réalisées.

Trois numéros ont été publiés en 2006-07, plutôt que quatre, permettant de réduire les dépenses et de ne pas hausser davantage le déficit. Le dernier trimestre de l'année financière a été utilisé aux fins de la procédure de suspension des activités.

Les ressources humaines ont ainsi été limitées au strict minimum.

Le bureau que la revue occupait depuis 1981 sur le Boulevard St-Laurent a été vidé et fermé dans le but de réduire les dépenses au maximum et de réévaluer la situation matérielle de l'organisation.

L'organisation a procédé à une révision et à une distribution de ressources documentaires et d'archives accumulées depuis 1975. La collection de revues (120 titres) a fait l'objet d'un don auprès d'Artex; 5000 livres ont également fait l'objet d'un don à la Bibliothèque des Arts de l'UQAM; des exemplaires excédentaires de la revue ont été donnés aux Écoles des Arts visuels de l'UQAM et de Concordia; Bibliothèque et Archives Nationales du Québec (BanQ) ont reçu positivement notre proposition de don des archives administratives et d'activités afin de mettre sur pied un Fonds PARACHUTE; les anciens numéros de Parachute et ses autres publications ont été inventoriés et stockés dans un entrepôt en location.

Au chapitre des communications et de la mise en marché, le public a été informé de la suspension le 20 novembre par voie de communiqué. Une adresse courriel (halt@parachute.ca) a été créée et diffusée pour permettre aux intéressés d'exprimer leur réaction à la suspension. Près de quatre cents messages ont été reçus du monde entier et des extraits en sont diffusés sur le site Internet de la revue (www.parachute.ca).

Parmi toutes ces réactions, le plus grand nombre souhaite la continuation du projet intellectuel. Ces messages ont grandement appuyé notre forte volonté d'y donner suite et ont renforcé notre détermination d'aller de l'avant. PARACHUTE apparaît comme bénéficiant d'une force remarquable dans le monde de l'art contemporain, force que l'on peut concrètement mesurer maintenant.

La prochaine étape consiste en une période de réflexion et d'exploration visant à la mise en place d'un plan stratégique de développement. Certains embryons de cette étape sont déjà apparus au cours des derniers mois, suite à l'annonce de la suspension, tant du côté du secteur privé que du secteur public.

Dans le contexte de l'année de suspension annoncée, PARACHUTE a identifié ses principaux axes de travail :

- réfléchir sur les orientations possibles en consultant divers interlocuteurs locaux et internationaux: là ou les perspectives nous y conduiront;
- réfléchir sur l'ensemble des activités, de même que sur le support de la revue et réinvention de ce dernier s'il y a lieu;
- réévaluer l'infrastructure financière et organisationnelle, en tenant compte des avancées technologiques et communicationnelles;
- recherche de nouveaux partenariats financiers tant publics que privés;
- poursuivre les projets et activités en cours (participation au *Documenta 12 Magazine Project*, organisation du congrès de l'IKT à Montréal en 2008; publication d'une version anglaise de l'anthologie par la Pennsylvania State University Press et Tate Publishing et publication d'une version espagnole par le CENDEAC en Espagne);
- poursuivre la recherche et développement de partenariats d'édition et d'événements.

Déjà, des avenues se profilent sur le plan national et international. On ne saurait trop limiter à l'avance les perspectives de développement et la nécessité d'un nouvel envol.

Le Conseil d'administration de PARACHUTE : David Joanisse, Jean-Pierre Grémy, Céline Poisson, Chantal Pontbriand